



PARCOURS J'ASSIMILE LES BASES DU DROIT DES AFFAIRES

34
FORMATIONS VIDEO
de 8 minutes en moyenne

+
DES APPORTS
THEORIQUES

en format PDF

+
DES TESTS
DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 13h40
pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Comprendre les différentes problématiques du droit des affaires comme la responsabilité, les contrats, la concurrence, la propriété intellectuelle, les baux, les entreprises en difficultés

PUBLIC VISE

- Dirigeants d'entreprises
- Managers
- Comptables d'entreprises et de cabinets
- Etudiants

EXPERTS FORMATEURS

- Avocats conseils d'entreprises en droit de la propriété intellectuelle, en droit à l'image, en droit des affaires
- Chargée d'information INPI
- Avocats à la Cour
- Expert en nue-propriété
- Expert-comptable
- Consultants spécialisés en prévention des difficultés et en crédit management
- Notaire
- Conseil stratégique et financier

LES 34 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ La protection du nom de votre entreprise sur Internet
- 2/ Les Noms de Domaine
- 3/ La protection de la propriété industrielle
- 4/ Les Marques : Protection et Gestion
- 5/ Déposer et protéger un brevet d'invention
- 6/ Le droit des salariés sur les produits de l'entreprise
- 7/ Le droit à l'image
- 8/ La nue-propriété
- 9/ Je comprends la réglementation du RGPD
- 10/ Je respecte le RGPD
- 11/ Je comprends le rôle du délégué de protection des données
- 12/ J'intègre les contrôles et sanctions concernant le RGPD
- 13/ L'usufruit
- 14/ Les garanties demandées par les banquiers pour les emprunts
- 15/ Les risques liés aux cautions des dirigeants
- 16/ Le cautionnement du dirigeant social
- 17/ Le cautionnement du dirigeant d'entreprise
- 18/ Les hypothèques et le privilège de prêteur de denier
- 19/ Les différentes procédures pour les entreprises en difficulté
- 20/ Le bail commercial
- 21/ Conclure un bail commercial
- 22/ Renouveler un bail commercial
- 23/ Rompre un bail commercial
- 24/ Fixer les conditions générales de vente
- 25/ La clause de réserve de propriété
- 26/ Rédiger un contrat de vente
- 27/ Le recouvrement de créances
- 28/ Le recouvrement amiable des créances
- 29/ Le recouvrement contentieux des créances
- 30/ Les critères d'appréciation de la concurrence déloyale
- 31/ La rupture de relations commerciales établies
- 32/ Les règlements extra judiciaires des litiges
- 33/ L'acte d'avocat
- 34/ Déclarer vos fichiers informatiques à la CNIL

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>